



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 03/2020 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 23 Votants : 24 Procurations : 01

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

Affiché le :

L'An deux mille vingt, le treize janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 06 janvier 2020.

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, BEUILLE, ZAMBONI, LIAN, LASSALLE, AUDIGUIER, ANDUZE, MALBEC, BERNES, SCHINTONE, JOUSSEAUME, FIEVRE, ARNAL, RIGAUD, LE GUIRIEC, CAIRE, LAURENS, PLATEAU, LATAPIE, MARTIN.

PROCURATIONS

Mme LLOUBERES

à

M. BEUILLE

ABSENTS EXCUSÉS : Mme SEIB-TAUPIN, MM. FERTE et DELON.

ABSENTS : MMES GARBIN, FERTE S.

SECRETAIRE : Mme LIAN a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : PERSONNEL - Mise à jour du tableau des effectifs budgétaires

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un certain nombre de modifications dans les situations des agents de la Commune nécessitent une mise à jour du tableau des effectifs budgétaires de la Commune.

Le Comité Technique a émis un avis favorable lors de sa séance du 13 janvier 2020.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE PAR :

Voix Pour : 24

Voix Contre : 0

Abstention : 0

- D'approuver la mise à jour du tableau des effectifs budgétaires présenté en annexe.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 14 janvier 2020

Le Maire,

Lysiane MAUREL

